



HAL
open science

Campagnes du sud-tunisien et grandes villes françaises

Gildas Simon

► **To cite this version:**

Gildas Simon. Campagnes du sud-tunisien et grandes villes françaises : l'émigration et son rôle dans le développement régional du Sud-Tunisien. 2e Colloque de géographie maghrébine, Sep 1970, Alger, Algérie. halshs-00643315

HAL Id: halshs-00643315

<https://shs.hal.science/halshs-00643315>

Submitted on 21 Nov 2011

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

CAMPAGNES DU SUD-TUNISIEN ET GRANDES VILLES FRANÇAISES : l'émigration et son rôle dans le développement régional du Sud-Tunisien

Gildas SIMON¹

L'émigration des travailleurs maghrébins vers les grandes concentrations industrielles et urbaines de l'Europe du Nord-Ouest est un phénomène de plus en plus important, par l'ampleur de la population déplacée (plus d'un million de migrants en comptant les familles), par la contribution essentielle apportée à la croissance des économies européennes ; elle l'est aussi par les ressources procurées aux familles et aux Etats d'origine. Ce mouvement, d'abord limité à certaines zones telles que la Kabylie, a pris depuis quinze ans une grande extension géographique et concerne maintenant les trois pays d'Afrique du Nord. Ainsi, le nombre des ressortissants tunisiens en France est-il passé de 4 800 (recensement de 1954) à 89 000 en 1969 (statistiques du Ministère de l'Intérieur). Le départ de ces travailleurs apparaît d'un côté comme une réponse aux difficiles problèmes de l'emploi qui se posent dans certaines régions du Maghreb et, en particulier, dans les régions rurales. Mais il est en même temps, l'expression de l'attraction des grandes cités industrielles européennes dont les besoins insatisfaits en main-d'œuvre s'exercent bien au-delà des frontières nationales dans des campagnes et des pays distants de plusieurs milliers de kilomètres. Le caractère généralement temporaire de cette émigration, les transferts financiers qui en résultent, les liens très étroits conservés avec les communautés d'origine font que celles-ci s'intègrent progressivement à la zone d'influence de ces grandes cités extérieures. Sans cette perspective le rôle de ces villes dans les problèmes de développement régional ne doit pas être négligé : tel est l'objet de cette communication sur le Sud-Tunisien.

1 - LE DEVELOPPEMENT DE L'EMIGRATION DANS LE SUD-TUNISIEN.

- Le cadre géographique

Les deux gouvernorats de Gabès et de Médenine ont été choisis comme cadre de cette étude car ils constituent l'un des principaux foyers de l'émigration tunisienne en France. C'est la partie la plus méridionale et la plus aride de la Tunisie. Cette région, limitée au Nord par l'alignement des grands Chotts Djérid et Fedjedj reçoit moins de 200 mm de précipitations

¹ Assistant de géographie, Faculté des Lettres et Sciences Humaines, POITIERS

annuelles, à l'exception de Djerba (206 mm) et du rebord montagneux du plateau du Dahar, dont la surface s'enfonce à l'Ouest sous les dunes du grand Erg oriental.

Dans ce milieu saharien et présaharien, tempéré sur la côte par les influences méditerranéennes, vit une population de 450 000 habitants environ : 203 580 dans le gouvernorat de Gabès et 242 319 dans celui de Médenine d'après le recensement général de la population tunisienne effectué en mai 1966. Ce chiffre représente 10 % de la population totale du pays sur une surface égale à la moitié du territoire national. Cette population est très inégalement répartie (cf. Répartition par délégation en tableau annexe). Aux noyaux de très fortes densités humaines que constituent l'île de Djerba ($d = 127 \text{ h./km}^2$) et le littoral de Zarzis, les oasis côtières de Gabès et de Mareth, les oasis continentales des Nefzaouas, le rebord du Dahar où se groupent près de 100 000 personnes, s'opposent l'extrême dispersion du peuplement dans la plaine de la Djeffara et le vide des étendues sahariennes où se déplacent les derniers groupes de semi-nomades (Ghrib et Merazigue) (1 - Attia - 1969). Cette population est essentiellement rurale, d'après les critères retenus pour le recensement de 1966, le taux de population urbaine n'est que de 28,7 % dans le Gouvernorat de Gabès et de 16,8 % dans celui de Medenine (taux tunisien 40,1 %).

- Tradition migratoire et développement récent de l'émigration en France

Le Sud tunisien est depuis longtemps le siège de mouvements migratoires qui portent une partie de sa population soit à l'intérieur du pays vers le nord et, tout spécialement, vers Tunis, soit vers l'étranger. (On exclura de cette analyse les déplacements propres au nomadisme). Le commerce djerbien se développe dans la capitale tunisoise dès la fin du XVIe siècle ; au XVIIIe siècle, les Djerbiens participent très activement au négoce du café au Caire et à Alexandrie (2 - Raymond - 1959). Au XXe siècle ils s'installent en Algérie et sur le tracé de la ligne Tunis-Alger, suivis d'ailleurs par les marchands de beignets, les "ft'âyryya" de Ghomrassen. La présence à Tunis, des Djebalias originaires du front du Dahar est attestée dès le XVIIe siècle (3 - Prost - 1950). Il s'agit d'une émigration temporaire masculine, très régulière et professionnellement spécialisée (4 - Prost - 1955 ; et 5 - Maigray - 1968). Il faut ajouter aussi les déplacements saisonniers de main-d'œuvre à l'échelle locale et régionale (récolte des olives à Zarzis, Djerba et Sfax), ainsi que le départ vers le Nord de population prolétarisées et déracinées aboutissant généralement dans les bidonvilles urbains (6 - Poncet - 1962). Ce type de mouvement a pris le caractère d'exode massif au cours des périodes de grande sécheresse (1946-1948). Le recensement de 1966 confirme cette mobilité de la population du Sud puisque le taux de migration calculé en rapportant la population migrante originaire d'un gouvernorat à la population totale de ce gouvernorat est de 19 % pour celui de Médenine (le plus tort de toute la Tunisie) et de 16 % pour celui de Gabès qui vient après les gouvernorats de Béja et du Kef (7 - Recensement fasc. Migration).

C'est dans ce contexte que s'est développée l'émigration temporaire masculine vers les grandes villes françaises. A la différence des mouvements précédents, ce phénomène est récent puisqu'il débute en 1957-58 et prend une véritable ampleur depuis 1962 et surtout depuis 1965. Le Sud fournit au moins 20 % des émigrants actuellement installés en France (soit environ 20 000 personnes). Le pourcentage par rapport aux émigrés temporaires serait encore nettement plus élevé si on décomptait du chiffre total des Tunisiens en France les communautés israélites qui s'y sont implantées, tout en conservant la nationalité tunisienne. Il faut noter que plus de 90 % des émigrants du Sud en Europe viennent en France ; les autres,

originaires des délégations de Zarzis et de Douz, se dirigent vers la Suisse et l'Allemagne. Mais on ne saurait dissocier l'émigration originaire du Sud de l'ensemble de l'émigration tunisienne en France. Il faut insister sur le fait que ce mouvement spontané au début est de plus en plus relayé par l'émigration officielle. Ceci est très sensible depuis la mise en place dans le Sud en 1968 des bureaux régionaux de l'O.F.P.E. (Office de la formation professionnelle de l'emploi), qui est responsable de la sélection et de la préparation des émigrants, ainsi que depuis l'installation d'une mission permanente de l'O.N.I. (Office national de l'Immigration) à Tunis en 1969. En conséquence, il est probable que certains caractères de ce mouvement, relatifs à l'origine géographique et à la qualification professionnelle, vont se modifier à brève échéance.

Actuellement, la répartition des principaux foyers de départs dans le Sud est assez inégale. Cinq délégations fournissent à elles seules 67 % des partants alors qu'elles ne représentent que 36 % de la population régionale (Tataouine : 3 300 émigrants - Djerba : 3 000 - Kébili : 2 500 - Mareth : 2 500 - Ghomrassen : 2 000). Les autres travailleurs proviennent des délégations de Gabès-Nétouia (1 550), Médenine (1 500), Zarzis (1 350), Beni Khedache (450), Douz (450), Matmata (450), Ben Gardane (400), El Hamma (350), Remada (100). Ces chiffres reposent sur des estimations élaborées à partir d'enquêtes locales réalisées en 1968 et 1969, et recoupées par des investigations menées dans les principales villes françaises concernées. Deux faits sont à noter : d'une part l'origine rurale de cette population migrante, Gabès, la seule agglomération importante du Sud (32 000 h.) n'envoie semble-t-il que relativement peu d'émigrants en France, ceux-ci provenant surtout des oasis périphériques de Métouia et de Téboulbou ; d'autre part la faiblesse des départs en certains secteurs du pays djebalia pourtant réputés pour leur activité migratoire (délégation de Matmata, Cheikhats de Beni Zelten, Toujane, Chenini de Tataouine).

- Le contexte économique et social

L'ancienneté des mouvements migratoires dans le Sud, leur ampleur attestent que depuis longtemps l'économie régionale est incapable de pourvoir aux besoins de toute sa population. Ce déséquilibre n'a cessé de s'aggraver et de se généraliser sous l'effet de la poussée démographique. La population régionale est passée de 285 000 h. en 1961 à 406 000 h. en 1956 et 445 000 h. en 1966. Par suite de la baisse de la mortalité intervenue depuis l'Indépendance grâce à l'amélioration des conditions d'hygiène et de santé, le taux d'accroissement naturel a augmenté, alourdissant les charges familiales (8 - Seklani - 1969). En 1967, ce taux serait de 2 % par an dans le gouvernorat de Médenine (le plus faible de la Tunisie) et de 2,7 % pour celui de Gabès (taux tunisien 2,9 %) (9 - Enquête Nationale démographique. Premier passage).

Face à cette poussée démographique, le développement régional et les possibilités d'emplois restent très limités. L'agriculture souffre, on le sait, de multiples carences, structurales et conjoncturales : médiocrité et érosion des sols, rareté des espaces cultivables, faiblesse et irrégularité des productions en culture sèche (oliveraies de Djerba de Zarzis, et de Ben Gardane, cultures céréalières de la Djefara, "arboriculture des Djebalias), insuffisance des surfaces irriguées (11 000 ha dans le gouvernorat de Gabès et 1 300 dans celui de Médenine). A ceci s'ajoute la pulvérisation des exploitations et des propriétés (Les 260 ha de l'oasis d'Oudref sont divisées en 2 319 parcelles, réparties entre 6 613 ayant-droits, soit 11 ares par parcelles et 3 ares par ayant-droit) et la concentration des revenus agricoles entre les mains d'une minorité de propriétaires généralement absentéistes (à Zarzis, 59 % des oliviers appartiennent à 12 % des propriétaires). Enfin, le surpâturage et l'extension abusive des

labours céréaliers ont entraîné la dégradation des terrains de parcours et la "désertification" (arrière-pays de Ben Gardane) (9 - Le Houérou - 1962). Selon des enquêtes menées en 1961 (10 - Unité de développement) 60 % de la population active masculine, employée dans l'agriculture, pouvaient être considérée en chômage dans le gouvernorat de Médenine et 47 % dans celui de Gabès. D'autre part, le Sud manque presque totalement d'industries et l'artisanat a décliné dans certains secteurs : c'est le cas du tissage et des poteries de Djerba (11 - Tatli - 1967).

En 1959, la situation de l'emploi était particulièrement grave dans le Sud, et les autorités avaient recensé cette année-là 37 750 chômeurs pour les deux gouvernorats (la population économiquement active s'élevait à 91 600 hommes en 1966). En 1961, le nombre des ouvriers employés dans les chantiers de lutte contre le sous-développement dépassait encore 25 000. Il n'est pas douteux que l'émigration vers la France a été largement alimentée par cette masse de main-d'œuvre non employée et sous-employée. Les autorités ont accompli des efforts incontestables pour tenter d'améliorer cette grave situation : extension des périmètres irrigués et des plantations, lutte contre l'érosion, création d'une briqueterie à El Hamma, modernisation de l'artisanat et de la pêche, mise en valeur du potentiel touristique à Djerba, Gabès et Kebili, développement des services dans les agglomérations de Gabès et de Médenine. De grands espoirs sont fondés aussi sur la réalisation d'un complexe industriel à Gabès. Mais les progrès effectués ne permettent pas encore de résoudre totalement ce problème de l'emploi. Le recensement de 1966 dénombrait 16 041 chômeurs masculins dont 2 837 sans travail pour la première fois. Chaque année, l'entrée de plusieurs milliers de jeunes dans la vie active contribue à entretenir le potentiel migratoire.

Au déséquilibre démographique et économique se sont ajoutés les effets de « l'explosion des besoins » constatée par H. Attia dans les Hautes Steppes (12 - Attia - 1966) et qui se manifestent avec une égale intensité dans les campagnes du Sud. Ce phénomène est en relation très étroite avec l'évolution de toute la société tunisienne. Stimulé par l'action de l'Etat (par ex. les campagnes pour la modernisation des vêtements, etc ...) il a été accéléré par les progrès très rapides de la scolarisation qui, tout en développant le désir de la consommation chez les jeunes alourdissait en même temps les charges familiales. Inversement, la part de l'auto-consommation n'a cessé de décroître au profit d'une économie plus commerciale. Selon une enquête publiée en 1968 (13 - La consommation et les ménages en Tunisie) "*la région du Sud est celle qui auto-consomme le moins, puisque seulement 55 % des ménages ruraux auto-consomment, pour une valeur moyenne de 30 dinars par an*". On sait que le déclin de l'auto-consommation favorise la mobilité de la population et on peut remarquer à ce propos que les derniers groupes nomades envoient très peu d'émigrants en France, mais d'autres facteurs interviennent aussi (possession de propriétés dans les oasis, cohésion sociale plus forte, faible attraction pour le travail manuel). L'émigration temporaire est plutôt le fait des populations sédentaires et sédentarisées, habitant les villages et les localités semi-urbaines.

La montée des besoins et la dégradation de l'auto-consommation se sont accélérées dans le Sud depuis l'Indépendance et ont conduit tout naturellement la population à des aspirations de salaires et des exigences de numéraire que les faibles revenus régionaux ne pouvaient satisfaire. Le tableau ci-joint illustre la médiocrité du niveau de vie régional (13 - *op. cité*).

Dépenses annuelles par personne (auto-consommation comprise)

	Gvt de Gabès	Gvt de Médenine	Tunisie
moins de 30 dinars	33,10%	31,30%	17,60%
30 à 50 dinars	29,00%	26,00%	25,30%
50 à 100 dinars	26,40%	29,30%	35,80%
100 dinars et plus	11,50%	13,40%	21,30%
total	100,00%	100,00%	100,00%

C'est alors que l'attraction des salaires offerts dans les grandes villes européennes a fait sentir ses effets, d'autant plus qu'avec l'amélioration des communications et le développement de la circulation, le désenclavement du Sud s'atténuait.

Sur ces bases, on pourrait être tenté de confronter les zones de sous-emploi et de très faible niveau de vie avec la carte des principaux foyers d'émigration vers la France². Il y a d'indiscutables concordances pour les régions de Tataouine, Ghomrassen et de Kebili ; mais d'autres secteurs tout aussi déshérités, tels que les monts de Matmata, la région d'El Hamma envoient très peu d'émigrants en France. Ceci montre qu'en matière de faits migratoires, il n'existe pas de déterminisme démographique ou économique. D'autres facteurs interviennent aussi.

Outre le désir de promotion matérielle et sociale de plus en plus vif dans le Sud, surtout chez les jeunes, on doit tenir compte de la pression et de l'entraînement social. De ce fait, le développement de l'émigration s'effectue, ici comme ailleurs, selon le phénomène de la cristallisation. Ainsi s'explique-t-on que certains villages se soient presque totalement vidés de leur population masculine à l'exception toutefois des mieux nantis et des plus misérables, alors que d'autres placés dans des conditions économiques comparables aient conservé toute leur population (par ex. la délégation de Tataouine et celle de Beni Khedache).

- Répartition et concurrence des courants migratoires

La distribution géographique des flux migratoires à destination de la France s'explique enfin par les rapports qui existent avec les autres types de courants migratoires (migrations traditionnelles, émigration récente vers la Libye).

Dans les villages et dans les zones où il existe une tradition migratoire ancienne avec des structures de départ et d'accueil bien établies, une activité professionnelle déterminée, le courant, ou plutôt le circuit migratoire entre le Sud et Tunis se maintient avec une grande permanence et s'oppose assez fortement au développement de l'émigration vers l'Europe. A Tamesret, village de la délégation de Matmata, une vingtaine d'ouvriers seulement travaillent en France, alors que 700 à 800 effectuent un va-et-vient permanent entre le Djebel et l'agglomération tunisoise où ils occupent des emplois dans les cafés, les restaurants et les hôtels. On observe le même phénomène chez les habitants de Matmata qui sont boulangers, ainsi qu'à Beni Zelten, Toujane et Chenini de Tataouine.

Mais cette relation entre les deux types de migrations a évolué dans la mesure où les activités exercées traditionnellement ont été touchées, voire bouleversées par les fluctuations

² Voir tableau en annexe (après la bibliographie)

de la conjoncture et de la politique économique. C'est le cas des commerçants djerbiens et des marchands de beignets ou des pâtisseries de Ghomrassen. Au moment de la mise en place des structures coopératives, certains Djerbiens, très attachés à la libre entreprise, ont fermé boutique et sont allés s'installer en France dans les quartiers habités par leurs compatriotes, où ils ont généralement bien réussi... On a constaté aussi un reflux après 1966, des Djerbiens et des Ghomrassi installés en Algérie à cause des difficultés de transferts de fonds et certains sont repartis s'établir dans les grandes villes françaises. Dans cette émigration commerçante, les plus touchés furent les employés, qui n'ayant pu retrouver en France d'emplois correspondant à leur formation, se sont dirigés vers d'autres types d'activités.

Mais les communautés originaires du Sud tunisien, en France, sont aussi composées d'éléments issus de la population émigrée à Tunis et mal stabilisée dans les bidonvilles et dans les quartiers pauvres de la capitale. Telle est l'origine de la moitié des travailleurs originaires de Kebili, de Tataouine et de Médenine. Ici, les migrations internes ont servi de support à l'émigration vers l'étranger. Mais actuellement, dans ces mêmes foyers de départ, du Sud, les jeunes émigrants suivent maintenant les filières établies par ces prédécesseurs et partent directement vers les villes françaises, sans effectuer de véritable relais à Tunis.

Le développement de l'émigration en France dans des régions, comme celle de Mareth, peu affectée jusqu'à une date récente par les migrations internes (le recensement de 1966 le confirme) s'explique par d'autres raisons. Au moment où les processus migratoires se sont enclenchés, les partants se sont orientés directement vers la France, plutôt que de rechercher à Tunis des emplois devenus très aléatoires à cause du caractère massif de l'exode rural qui a submergé la capitale après 1960.

Le problème des émigrants du Sud tunisien en Libye est plus délicat, étant donné les imprécisions des informations à ce sujet et à cause des fluctuations de ce nouveau courant qui a débuté avec le "boom" du pétrole en Libye (1964-65) et qui est alimenté massivement par les populations rurales de la Tunisie intérieure (gouvernorats de Gafsa, Kasserine et du Kef). Malgré sa situation géographique, le Sud a été touché dans une moindre mesure (3 à 4 000 émigrants ?). Ce paradoxe s'éclaire probablement par la concurrence exercée par les autres courants migratoires précédemment analysés et par la présence de structures migratoires bien établies en 1965. Les principales délégations de départ sont celles de Ben Gardane, de Médenine pour des raisons évidentes de proximité et aussi celle d'El Hamma pour des causes mal éclaircies.

En définitive, derrière les rapports d'exclusion et de complémentarité qui s'établissent entre ces différents types de courants migratoires, on assiste aux luttes d'influences qui se déroulent dans les campagnes du Sud tunisien entre la capitale nationale, les grandes cités industrielles européennes et, dans une moindre mesure, les villes libyennes.

Fig. 1 - REPARTITION DE LA POPULATION PAR DELEGATION (1966)

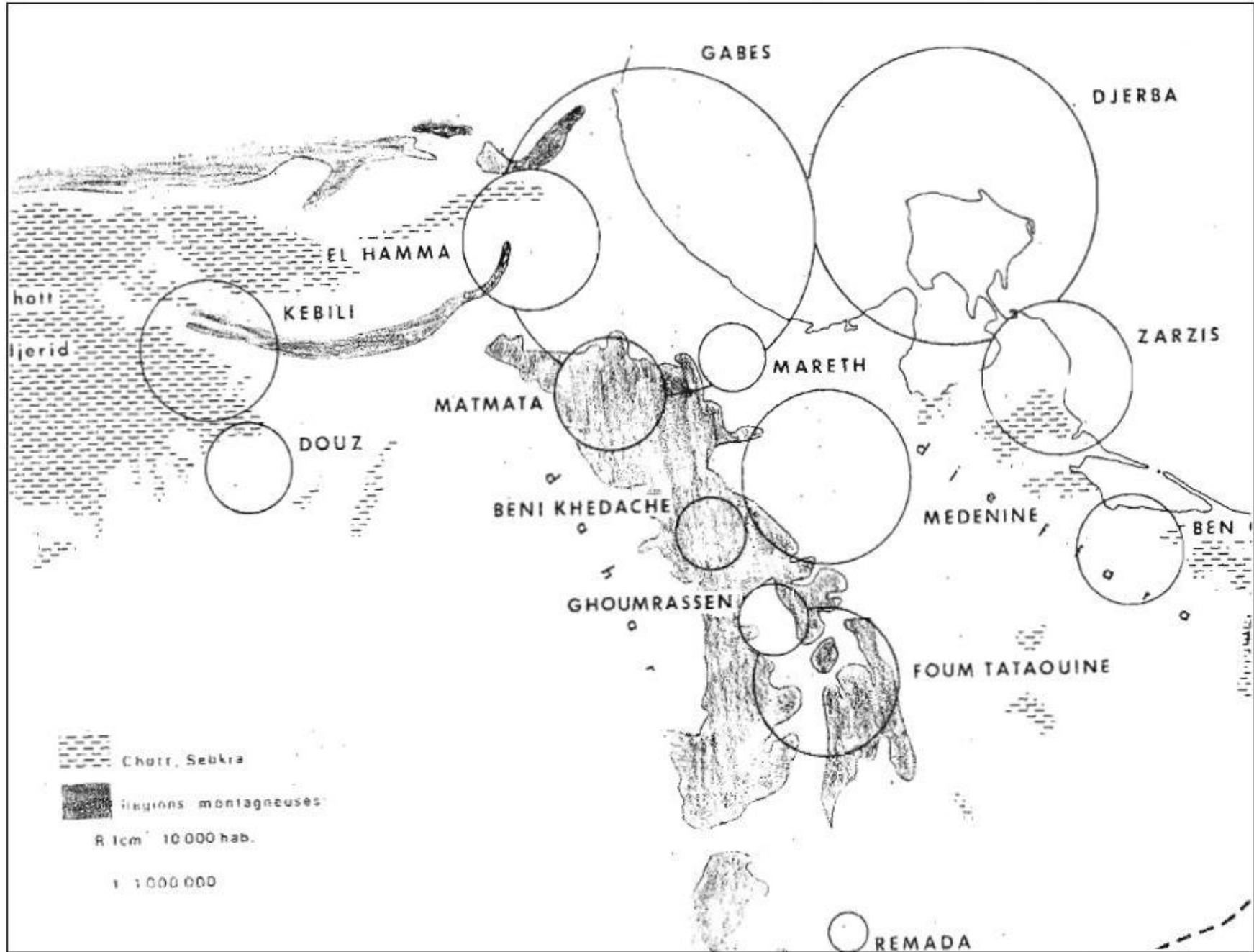
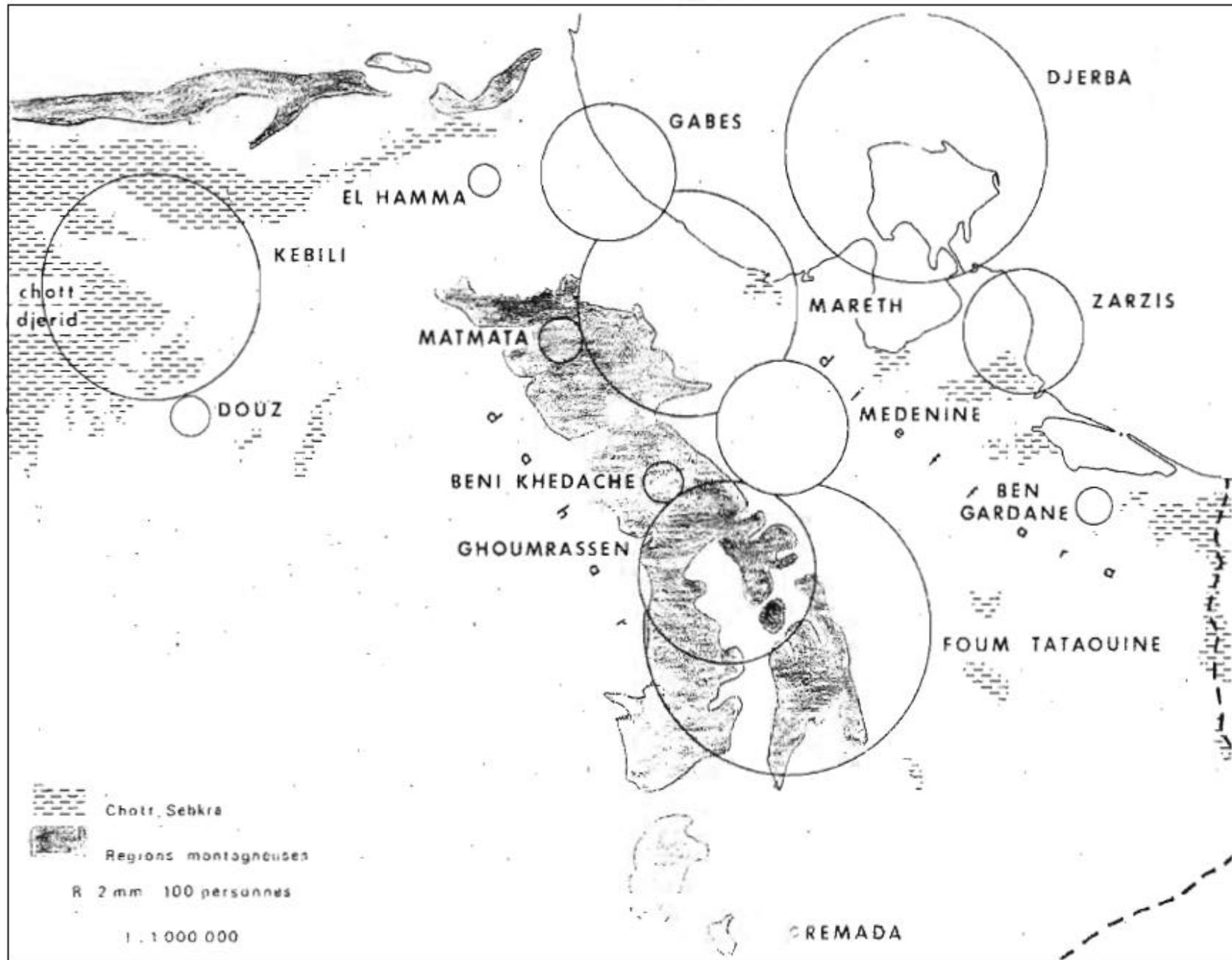


Fig. 2 - REPARTITION DES EMIGRES TEMPORAIRES EN FRANCE (1969)



2 – LES RELATIONS ENTRE LES COMMUNAUTÉS RURALES DU SUD TUNISIEN ET LES GRANDES VILLES FRANÇAISES

- Le regroupement des communautés d'origine

C'est dans les plus grandes villes françaises que vont s'établir les immigrants du Sud tunisien. La moitié est installée à Paris et dans la proche banlieue (Seine-St-Denis et Hauts-d.e-Seine), le tiers est dans l'agglomération lyonnaise, le reste se situant à Marseille et à Nice. La répartition de ces immigrants entre les différentes villes françaises s'effectue en fonction du regroupement par communautés d'origine. Ce phénomène est caractéristique d'une immigration à son premier stade de développement. Cette cristallisation est due aux processus même de l'émigration qui font essentiellement appel aux relations de familles et de voisinage tant pour la recherche d'un emploi que pour celle d'un logement. Sur 140 travailleurs interrogés à ce sujet par T. Ben Sassi pour son étude sur "*les travailleurs tunisiens dans la région parisienne*", 124 étaient venus rejoindre un parent ou un ami déjà installé dans la capitale française (14 - Ben Sassi - 1966). Ainsi, 80 à 90 % des ouvriers djerbiens en France se retrouvent à Paris et telle rue du 19^e arrondissement est en grande partie peuplée par eux ainsi que par des émigrés de Tataouine. De même, sur 310 travailleurs originaires de Djemna, petite oasis sur la piste entre Douz et Kebili, 300 sont regroupés dans l'agglomération lyonnaise et 50 sont à Bobigny dans la banlieue parisienne. On pourrait multiplier les exemples avec les émigrants de Mareth qui se groupent à Paris et surtout en banlieue (Seine-St-Denis) alors que ceux de Kebili et de Métouia sont presque tous concentrés dans l'agglomération lyonnaise. A partir des noyaux ainsi constitués, il y a peu de redistribution d'un grand centre à l'autre, mais beaucoup plus des changements d'emplois et de résidences à l'intérieur même de l'agglomération.

- Forces des liens avec les communautés d'origine

Les liens tissés avec les villages d'origine sont extrêmement solides. Ceci tient un certain nombre de raisons, parmi lesquelles la force des structures familiales traditionnelles occupe une place très particulière. Ces structures sont maintenues en France par le regroupement familial et villageois dans les mêmes logements et souvent dans les mêmes entreprises ou les mêmes services. A Paris et à Lyon, beaucoup vivent de façon communautaire dans des foyers, des garnis, des appartements anciens et des bidonvilles dans les conditions d'insalubrité que l'on connaît.

D'autre part, plus de la moitié des émigrés est constituée d'hommes mariés dont la famille est restée au pays (90 % des cas) pour des raisons relatives à la psychologie sociale traditionnelle mais aussi à cause des difficultés de logement et des problèmes posés par la scolarisation et l'éducation des enfants en France.

Ces liens avec les communautés de départ sont régénérés par l'arrivée de nouveaux émigrants et par la circulation des visiteurs à la recherche d'un emploi possible. Les rythmes de retour temporaire varient selon le salaire perçu, la situation de famille, la durée d'installation en France. La majorité des émigrés mariés dont la famille est restée en Tunisie essaient de revenir tous les ans ou à défaut tous les deux ans. Les célibataires ont un rythme de retour plus irrégulier mais ils reviennent presque tous se marier dans leur village ; il est de

plus en plus fréquent de voir la jeune épouse rejoindre son mari en France, à la différence de la génération précédente. Les retours en Tunisie s'effectuent soit en été soit au moment du Ramadan, soit en hiver (région de Kebili) en raison du froid qui leur est particulièrement pénible de supporter. Le cas des commerçants et des marchands de beignets est différent de celui des ouvriers, car ils appliquent en France les mêmes principes d'association et de rotation familiale qu'ils observaient en Afrique du Nord. Enfin, le pourcentage de retours définitifs, chaque année, serait de l'ordre de 5, mais il est fréquent que le remplacement soit assuré par quelque membre de leur famille. Mais à l'inverse de tous ces liens, il faut insister sur la non intégration de ces communautés rurales dans le tissu social urbain où elles se sont implantées.

- La circulation des capitaux

De la migration des hommes découle le transfert des économies qui en est la raison majeure. Le total des sommes transférées annuellement par la poste en montre l'importance.

Mandats payés en fonction de la zone monétaire (en dinars)

	Gvt de Gabès		Gvt de Médenine		Total	
	Zone Franc	Autres pays	Zone Franc	Autres pays	Zone Franc	Autres pays
1966	671 690	11 320	896 135	6 672	1 567 825	17 992
1967	802 010	14 490	909 245	13 276	1 711 255	27 766
1968	1 004 785	16 512	1 332 757	13 275	2 337 542	29 787

Source : Services Statistiques du Ministère de P.T.T. Tunis

Les transferts postaux effectués par les émigrants du Sud représentaient environ 40 à 45 % des transferts globaux de 1967. A ces sommes, il faut ajouter les fonds rapportés par les émigrés au moment des retours (ceci jusqu'au contrôle des changes établi en 1968), les rentrées correspondant aux allocations familiales payées au taux tunisien, les transferts plus ou moins visibles, réalisés par l'achat de voitures et par le système des compensations. Les travailleurs du Sud ont la réputation d'être particulièrement économes et très réguliers dans les envois de fonds à leur famille. Vivant très sobrement en France, ils transfèrent en Tunisie le maximum de leur salaire qui est en moyenne de 800 à 900 F par mois ; sur cette somme il est fréquent que les économies réalisées soient supérieures à 50 % et atteignent parfois les 2/3. Quant aux propriétaires commerçants de Djerba et de Ghomrassen, ils envoient des sommes très supérieures à celles des ouvriers.

3 – LES CONSEQUENCES DE L'EMIGRATION ET LEUR INFLUENCE DANS LE DEVELOPPEMENT REGIONAL.

Les ressources procurées par l'émigration constituent une part importante des revenus régionaux. En l'absence d'une véritable comptabilité régionale, on ne peut que proposer une estimation : ces rentrées représenteraient le 1/3 du revenu régional.

- Contribution à l'économie domestique

Les ressources de l'émigration servent principalement à assurer les dépenses des familles (alimentation, habillement, frais scolaires). Mais la structure de la consommation, son

volume se modifient à plus ou moins brève échéance, en fonction des habitudes contractées au cours d'un séjour de plusieurs années à l'étranger. Il n'est pas douteux non plus que le développement de la consommation entraîne sur le plan local une certaine hausse des prix préjudiciable à la population qui ne dispose pas de ressources comparables et qui l'incite de ce fait à émigrer à son tour.

- Amélioration de l'habitat

Lorsque les dépenses domestiques essentielles sont couvertes, les surplus dégagés servent en second rang à l'amélioration de l'habitation familiale ou à la construction d'une maison neuve, ce qui exprime souvent ici la volonté d'un fils marié d'acquérir une certaine indépendance vis à vis de la grande famille traditionnelle. Cette évolution de l'habitat, expression de l'émigration dans le paysage géographique, est particulièrement visible à Mareth, Ghomrassen, à Djerba (Guellala, Sedouikech) et surtout à Tataouine : dans cette localité même, 680 maisons ont été construites par les émigrés de 1966 à 1968. L'effet de démonstration sociale est considérable et contribue à renforcer les courants migratoires. On constate aussi quelquefois des acquisitions de terrains et d'immeubles à Gabès et surtout dans la banlieue de Tunis. L'émigration apparaîtrait ici comme le prélude à l'exode définitif, mais ce n'est pas le cas général car les habitants manifestent pour leur région un attachement très fort, qui est paradoxalement l'un des facteurs de leurs migrations temporaires.

- Faiblesse des investissements productifs

A ces dépenses, s'ajoutent celles des autres biens de consommation : transistors, vélomoteurs et automobiles (pour une minorité) et de plus en plus la télévision. Par contre, la part consacrée à l'achat ou à l'amélioration des biens de production est très faible.

Dans le domaine agricole, les acquisitions de plantations ou de jardins dans les oasis sont très limitées pour le moment ; par contre l'acquisition de petit bétail semble plus fréquente. Il faut dire qu'en plus des obstacles inhérents au régime juridique et aux structures foncières du Sud, le comportement des émigrés a été hypothéqué par les incertitudes relatives à l'avenir de la propriété agricole. Les processus d'abandon des terroirs déterminés par l'absentéisme des exploitants et des propriétaires, sont moins nets à Tataouine ou à Kebili qu'à Djerba (11 - Tatli - 1967), étant donné la pression qui règne encore sur le marché de l'emploi agricole. Lorsque l'entretien des terres ne peut plus être assuré par quelque membre de la famille, l'émigré prend alors un salarié ou un khammès. Dans le domaine commercial et industriel, le bilan est aussi négatif à l'exception de la participation financière à la construction d'un hôtel à Tataouine. Jusqu'à présent, l'émigration en France a peu contribué à développer dans le Sud de véritables forces de production ou à améliorer le potentiel déjà existant ; mais on doit rappeler cependant que ce mouvement migratoire est encore très récent et que les travailleurs émigrés en France n'ont guère la possibilité d'y amasser de véritables fortunes.

Quant à la formation professionnelle acquise par les ouvriers pendant leur séjour à l'étranger, pourra-t-elle aider au futur développement industriel du Sud ? Constatons d'abord que beaucoup de ces travailleurs ne sont que de simples manoeuvres dans le bâtiment, les travaux publics et les services de nettoyage urbain ; d'autre part, très peu acquièrent en France une véritable formation professionnelle. Enfin, l'ambition commune des émigrés au moment de leur retour définitif, semblerait être de pouvoir s'établir à leur compte dans le domaine

artisanal (mécanique auto) ou le petit commerce de détail, cette activité étant garantie par la possession d'un petit capital agricole.

CONCLUSION

Les relations créées par l'émigration entre les grandes villes françaises et les campagnes du Sud permettent d'alléger très sensiblement le poids du chômage rural dans cette région et d'assurer la subsistance de plusieurs dizaines de milliers de familles. De ce fait, elles contribuent à fixer sur place la population et freinent l'exode définitif vers le Nord du pays. Mais en conjuguant leurs effets à ceux des migrations internes (migrations traditionnelles auxquelles s'ajoutent de plus en plus celles des éléments scolarisés à la recherche d'emplois dans l'administration et les services), elles risquent en définitive de priver le Sud Tunisien de ses éléments les plus dynamiques et les plus capables. D'autre part, elles accentuent le déséquilibre économique en favorisant l'inflation, tout en maintenant en place les structures de production traditionnelles. Enfin, l'économie régionale de plus en plus dépendante de l'extérieur, devient très vulnérable en cas de crise économique ou politique dans le pays employeur (on l'a constaté en 1968). Tous ces dangers rendent encore plus nécessaire l'industrialisation de cette région et la modernisation des structures économiques et sociales existantes.

BIBLIOGRAPHIE

- 1 – H. ATTIA : « La répartition géographique de la population tunisienne à partir du recensement de 1966 », *Colloque de démographie maghrébine 1969, Revue Tunisienne de Sciences sociales* - juin-Sept. 1969, p.505-525.
- 2 – A. RAYMOND : « Tunisiens et Maghrébins au Caire », *Cahiers de Tunisie*, 1959, p.361.
- 3 – G. PROST : « Les migrations des populations du Sud Tunisien » - Bulletin économique et social de la Tunisie - Août 1950, n°43, p.71-80.
- 4 – G. PROST : « Les migrations chez les Matmatas et les Ouderna », *Cahier de Tunisie*, III, 1955, p.316-325.
- 5 – S. MAIGRAY : « *Le fait migratoire chez les Djebalia* », rapport O.C.D.E, 1968.
- 6 – J. PONCET : « *La colonisation et l'agriculture européenne en Tunisie depuis 1881* », Paris, 1962, p.479-et sq.
- 7 – S.E.P.F. : « *Recensement général de la population* », Mai 1966, fascicule 3, migration.
- 8 – M. SEKLANI : « Croissance démographique comparée des pays du Maghreb 1950-1980 », *Colloque de Démographie Maghrébine - Revue tunisienne de sciences sociales*, juin-sept. 1969, p.29-53.
- 9 – S.E.P.E.N. : « *Enquête Nationale Démographique. Résultats provisoires du 1er passage* », 1968.
- 9 bis – H. LE HOUEROU : « *Les pâturages naturels de la Tunisie aride et désertique* », S.E.P.F. I.S.E.A., 1962, p.44-et sq.
- 10 – S.E.P.E.N. : « *Unités de développement - Unités Régionales de développement Gouvernorats de Gabès et de Medenine* », Tunis 1961 – 1962 – 1963.
- 11 – S.E. TATLI : « Djerba, l'île des lotophages », Tunis, 1967, p.129 et 140.
- 12 – H. ATTIA : « Structures sociales dans les Hautes Steppes », *Revue tunisienne de sciences sociales*, juin 1966, n°6, p.33.
- 13 – S.E.P.E.N. : « *La consommation et les ménages en Tunisie 1965-1968* », Tunis, 1968, 420 p.
- 14 – T. BEN SASSI : « Les travailleurs tunisiens dans la région parisienne », *Hommes et migrations*, n°109, 1968, p.46.

TABLEAU ANNEXE

GOUVERNORATS DE GABÈS ET DE MEDENINE

REPARTITION DE LA POPULATION TOTALE ET DE LA POPULATION MASCULINE ACTIVE
TAUX DE CHOMAGE - RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION 1966

Délégations	Population masculine active totale	Population masculine active inoccupée	Taux de chômage	Population totale
GABES	14 934	1 613	10,8%	75 218
EL HAMMA	7 101	1 056	14,8%	32 251
KEBILI	6 380	1 374	21,5%	33 267
DOUZ	4 377	914	20,8%	20 343
MATMATA	5 485	899	16,3%	25 924
MARETH	3 099	513	16,5%	16 577
MEDENINE	9 201	1 811	19,6%	39 526
BENI KHEDECH	3 348	335	10,0%	15 908
GHOMRASSEN 2	2493	927	37,1%	15 612
REMADA	2 346	198	8,4%	8 414
TATAOUINE	6 326	2 907	45,9%	34 115
BEN GARDANE	5 645	857	15,1%	24 957
ZARZIS	7 410	1 405	18,9%	35 567
DJERBA	13 480	1 234	9,1%	68 220
TOTAL	91 625	16 043	18,91%	445 899

(La population « non occupée » est celle qui avait travaillé moins de 10 jours, au cours du mois précédant le jour du recensement).